

INFO' COURCELLES – SAPICOURT

CENTENAIRE GUERRE 1914 - 1918

Comme dans de nombreuses communes autour de Reims, nous envisageons de commémorer le centenaire de la guerre 1914 –1918, à partir du mois de septembre 2014. Rappelons en particulier :

- Que le château de Sapicourt a servi d'hôpital pendant la grande guerre, et que Georges DUHAMEL était l'un des médecins de cet hôpital militaire.
- Que le coefficient de destruction de notre commune a été de 100 %.

Si des passionnés d'histoire souhaitent s'investir pour travailler en commun sur un projet qui reste encore à définir (Par exemple : Exposition de photos commentées, reconstitution d'une chambre d'hôpital, etc), qu'ils se signalent rapidement en mairie. De même si vous disposez de photos ou de documents de l'époque qui pourraient nous être prêtés à cette occasion.

Quelques cartes postales anciennes du château et du village peuvent être visualisées sur le site de la commune, en cliquant sur « Histoire - Visite région », puis sur « Histoire locale ».

MARCHE DES ELUS

C'est donc 1613 marcheurs qui se sont retrouvés à Courcelles Sapicourt le 9 mai dernier, et qui ont apprécié notre organisation, le parcours, notre accueil ...

Cette belle journée a également été appréciée par tous les bénévoles qui se sont lancés dans l'aventure que représente l'organisation d'une telle marche, pour certains depuis plus d'un an.

Bravo à toutes les personnes qui ont fait que cette Marche des Elus 2013 a été une très belle réussite.

REFECTIONS DE CHAUSSEES

- Rue du Montcet, les travaux relatifs à la réfection des réseaux d'eau potable ont été réalisés par le SIEG. Les travaux du SIEM relatifs à l'enfouissement des réseaux électriques et du téléphone, devraient démarrer la première semaine de septembre. Ceux concernant la chaussée devraient débuter en octobre.

- Le chantier des travaux de réfection des chaussées ci-dessous, a été attribué à la société COLAS :

- Rue de l'Eglise
- Rue du Lavoir
- Rue de la Fontaine
- Rue Gerbault
- Chemin du Cimetière
- Chemin de la Fontaine.

Ces travaux devraient être effectués dans le courant du mois de juillet, et durer une petite semaine.

NOUVEAU SITE INTERNET

Un nouveau site Internet est venu remplacer celui qui avait été créé il y a maintenant plus de 10 ans.

Vous pouvez vous y connecter à l'adresse suivante : <http://www.courcelles-sapicourt.fr>, pour prendre connaissance en temps réel de l'actualité du village.

Un « Espace membres » est réservé aux habitants de la commune.

Si vous ne disposez pas encore d'Identifiant et d'un Mot de passe, vous pouvez le demander en cliquant sur « Nous écrire », dans la barre de menu du site.

PLU

Une réunion s'est tenue en mairie le 24 juin 2013. Il s'agit de la première réunion sur les quatorze prévues, qui doivent nous amener à la finalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) avant la fin de l'année 2015.

Monsieur THIEBAUD de la société Environnement Conseil, qui accompagne le Conseil Municipal dans la démarche, présente aux membres de la commission de travail :

- Le rôle, le contenu et la procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme ;
- La méthodologie de travail employée pour mener à bien cette étude.

Il est précisé que la stratégie de développement municipale doit s'inscrire dans une réflexion globale qui dépasse les limites du territoire communal. Elle doit également être compatible avec les politiques d'aménagement du territoire supra communales et/ou périphériques : SCoT de la Région de Reims (Schéma de Cohérence Territoriale), PLU des communes avoisinantes par exemple... Il est ensuite présenté aux membres de la commission de travail le diagnostic socio-économique du territoire communal. Le document est corrigé en fonction des remarques apportées par le groupe de travail. Puis, il est rappelé que le diagnostic du Plan Local d'Urbanisme doit également être prospectif, notamment en matière d'économie, de déplacement... Le Plan Local d'Urbanisme étant soumis à Evaluation Environnementale, l'Autorité Environnementale devra être consultée. La chambre d'agriculture sera consultée à double titre :

- La consommation des espaces agricoles ;
- Le projet de PLU et la prise en compte des intérêts agricoles.

Toutes les modalités de concertation seront respectées scrupuleusement.

TRAVAUX TERRAIN DE TENNIS

Les travaux de réfection de l'enrobé du terrain de tennis viennent d'être réalisés par la société RAMERY. Le tracé des lignes sera effectué par des bénévoles de la commune. Un nouveau filet sera mis en place à cette occasion. Compte-tenu du temps de séchage des massifs en béton qui supporteront les nouveaux poteaux du filet, le terrain sera indisponible plusieurs semaines.

REUNION DE CONSEIL DU 15/03/2013

Le conseil municipal a décidé :

- d'arrêter le résultat définitif 2012 à la somme 70 227,59 euros ;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour

l'exercice 2012 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

- d'affecter au budget de l'exercice 2013, le résultat comme suit : Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) **70 227,59 €** ;

- de ne pas augmenter les taux des taxes communales pour l'année 2013, à savoir :

- taxe d'habitation : 17,36 % produit 67 982 €
- taxe foncière (bâti) : 19,50 % produit 41 867 €
- taxe foncière (non bâti) : 17,82 % produit 3 154 €
- CFE : 13,87 % produit 1 221 €

Soit un produit fiscal attendu de 114 224 €.

- de verser les subventions sur l'année 2013 aux associations suivantes :

• A.D.M.R	200 €
• Comité des fêtes	1 000 €
• Courcelles de France	100 €
• Pompiers de Muizon	100 €
• Football de Muizon	100 €
• Veslardannes	60 €
• 8 villages	12 958 €

- de prendre acte des modalités de réfection des voiries par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Garenne :

- travaux d'enfouissement de réseaux et réfection de voiries à l'initiative de la commune : le Syndicat de la Garenne ne réalisera qu'une réfection provisoire sur l'emprise des tranchées d'eau potable. La commune réalisera la réfection complète de la voirie. Les travaux du syndicat ne seront engagés qu'après la réception de la délibération de la commune.
- travaux de renouvellement ou renforcement de canalisations d'eau potable à l'initiative du Syndicat de la Garenne : le Syndicat réalisera la réfection définitive des tranchées sur l'emprise de ses travaux.

- de retenir pour les travaux de la rue du Montcet :

- l'entreprise SOLOTRA : lot 1 - travaux de VRD, pour un montant de 95 269,29 € TTC ;
- l'entreprise F.M.E : lot 2 - éclairage public, pour un montant de 9 986,60 € TTC.

- de retenir l'entreprise V.R.D Partenaire située 1 grande rue à 51500 Saint Léonard, afin de poursuivre le dossier de la rue du Montcet en assistance à la maîtrise d'ouvrage pour un montant de 1 435,20 € TTC ;

- d'acheter un nouvel ordinateur pour la mairie auprès de l'entreprise AROBACE ;

- de choisir le bureau d'étude ENVIRONNEMENT CONSEIL, pour un montant de 21 853,91 € TTC, qui se chargera d'élaborer avec le Conseil Municipal le Plan Local d'Urbanisme de la commune ;

- qu'une consultation sera prochainement lancée concernant la réfection des voiries suivantes : rue de l'Eglise, rue du Lavoir, chemin de la Fontaine, rue Gerbault, rue de la Fontaine, Allée du Cimetière et rue du Mt d'Or. La D.D.T réalisera le DCE qui sera envoyé aux différentes entreprises.

REUNION DE CONSEIL DU 28/06/2013

Le conseil municipal décide :

- d'émettre un avis favorable à la modification des statuts de la Communauté de Communes Champagne-Vesle conformément à sa délibération n° 02/2013 en date du 25 février 2013.

- de fixer à 55 le nombre de délégués siégeant au conseil communautaire de la communauté de Communes à partir de mars 2014 réparti de la façon suivante :

- 1 délégué titulaire pour les communes de moins de 300 habitants, soit 19 sièges,
- 2 délégués titulaires pour les communes de 301 à 500 habitants, soit 16 sièges,
- 3 délégués titulaires pour les communes de 501 à 1000 habitants, soit 12 sièges,
- 4 délégués titulaires pour les communes de plus de 1000 habitants, soit 8 sièges.

- de renouveler le contrat de Madame GALASSO Térésa, emploi d'adjoint technique 2eme classe, à temps non complet pour effectuer les tâches communales concernant le ménage de la mairie et de la salle communale ;

- de participer à hauteur d'un tiers à la mutuelle pour la secrétaire de Mairie, qui travaille dans trois communes (Courmas, Bouilly et Courcelles-Sapicourt) ;

- de retenir l'entreprise COLAS afin de procéder aux travaux d'entretien de diverses voiries sur la commune, et ce pour un montant de 18 702,47 € TTC ;

- de retenir l'entreprise EMEBAT située à Cormontreuil, afin de procéder à la dépose puis à la fourniture et pose de 4 fenêtres dans la salle communale, et ce pour un montant de 4 885,76 € TTC ;

- de fixer à 650 € la concession d'une durée de 50 ans dans le columbarium, pour une case de 2 urnes ;

- d'incorporer les voies de l'A.F.U (rue Mozart, rue St Eloi, impasse St Eloi et rue St Vincent) dans le domaine communal. La procédure est lancée.

TONDEUSES A GAZON

Pour la tranquillité de tous, il vous est demandé de bien vouloir respecter les horaires suivants pour l'utilisation des tondeuses à gazon :

- La semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00.

ETAT CIVIL DEPUIS MARS 2013

Naissance :

- Elina Chantal Laure POIRAUD née le 31 MAI 2013.

Décès :

- Jacques Maurice Robert BOERSCH de SUSLEAU de MALROY décédé le 10 mai 2013 ;

- Germaine Elisa RONSEAUX décédée le 15 juin 2013.

Le Conseil présente ses sincères condoléances aux familles.

CEREMONIE DU 14 JUILLET

Le Maire et le Conseil municipal invitent tous les habitants de la commune à la cérémonie de commémoration qui se tiendra devant le monument aux morts, à l'occasion de la fête nationale le **14 juillet prochain à 11h00**. A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi.